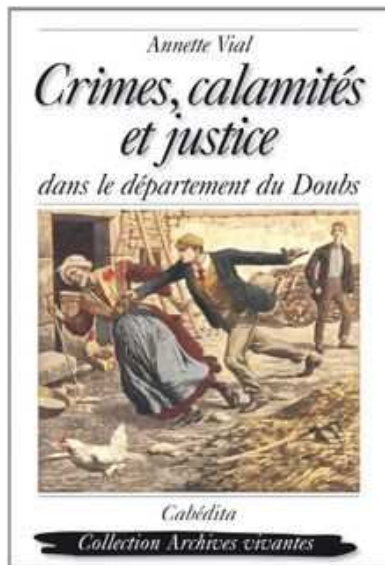


Annette VIAL, *Crimes, calamités et justice dans le département du Doubs*, Cabédita, 2009, 183 p., 21,85 € [n° 4].



À partir d'un travail minutieux aux archives départementales du Doubs, l'auteure, qui fut journaliste à *L'Est Républicain* où elle a longtemps assuré la chronique judiciaire, relate les événements, procès et faits divers particulièrement dramatiques ou aberrants qui ont marqué, voire bouleversé la société locale au début du XIX^e siècle : incidents catastrophiques (explosion et incendie de Battant en 1813), désastres et exactions liés à la guerre et aux épidémies, meurtres en tout genre (crimes passionnels, infanticides, matricides, empoisonnements...), mais aussi fêtes qui dégénèrent, bagarres mortelles, dénonciations, rumeurs, haines villageoises, violences familiales, bavures de « gabelous », vols d'animaux...

Les récits, à peine romancés, souligne l'auteure, et les propos « extraits mot pour mot des procès-verbaux et des notes d'audience » sont dialogués de manière très vivante. Ils

fourmillent de détails qui restituent la réalité, les comportements et les mentalités de l'époque, dans une société encore fortement rurale, les traits physiques et mentaux des personnes mises en cause : le lecteur a l'impression d'assister aux procès, de faire partie du public ou des voisins des accusés. Et si la plupart des « affaires » sont tragiques, il en est qui sont cocasses (la chèvre de Monsieur Labbé !) et aussi révélatrices.

Mais l'intérêt de l'ouvrage réside tout autant, à travers les faits relatés, dans la description du fonctionnement de la justice à une période de notre histoire « où les pouvoirs se succèdent à un rythme effréné, où l'évolution de la loi, notamment la mise en place des circonstances atténuantes, transforme la justice pénale » : techniques d'investigation, durée des enquêtes, « procès-spectacles », peines infligées (bagne, peine de mort...), acquittement faute de preuves « suffisantes » alors même que la culpabilité ne laisse pas de doute, sort des enfants délinquants...

Autre temps, autres mœurs (du moins pour certaines), autre justice ! *Crimes, calamités et justice dans le département du Doubs* nous fait frémir, sourire parfois, nous intéresse toujours.

Martine Coutier